

Objet : Utilisation et entretien d'humidificateur portatif à air ambiant

Émise par : Service de prévention et contrôle des infections (PCI)

Le 3 septembre 2013

Mise à jour : 28 juin 2023

Présenté à la : Table clinique

Mise à jour : 18 septembre 2024

Destinataires : Directions cliniques

CONTEXTE :

En l'absence de données probantes confirmant les bienfaits cliniques des humidificateurs d'air ambiant dans les milieux de soins et considérant que la littérature démontre que l'utilisation de ceux-ci n'est pas recommandée auprès des clientèles vulnérables tel que les personnes immunosupprimées, le Service de PCI émet la directive suivante afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins aux usagers.

De plus, cette recommandation est en conformité avec la [Politique relative à la gestion intégrée de l'équipement médical, des dispositifs médicaux et du matériel utilisé dans le cadre des soins, des services et des activités de loisirs](#).

CONSIDÉRANT QUE:

- Le risque de pneumonie nosocomiale associée à l'utilisation d'un humidificateur portatif est documenté dans la littérature
- L'utilisation d'humidificateurs peut occasionner des problèmes de santé, s'ils n'ont pas été correctement entretenus, nettoyés ou désinfectés, car l'eau stagnante dans les réservoirs favorise la croissance de bactéries hydrophiles qui peuvent être aérosolisées. Les bactéries telles que *Pseudomonas spp.*, *B. cepacia*, *Legionella spp.*, *Flavobacterium spp.* et les mycobactéries non tuberculeuses peuvent se multiplier et atteindre de fortes concentrations dans l'eau
- La littérature démontre également la prolifération des microorganismes pathogènes dans l'eau distillée si l'eau demeure stagnante
- L'eau des humidificateurs est une source d'agents pathogènes et peut présenter un risque de transmission d'infection par les mains des travailleurs
- Les humidificateurs portatifs (nébuliseurs) qui génèrent des aérosols sont difficiles à désinfecter et l'utilisation de ceux-ci a été directement liée à des éclosions d'*Acinetobacter sp.*, de *Legionella pneumophila* et de *Pseudomonas sp.*
- Les humidificateurs à grand volume (plus grand que 500 ml) qui se ne sont pas soumis à un nettoyage et une désinfection de haut niveau quotidiennement et qui ne sont pas utilisés avec de l'eau distillée, créent une plus grande quantité d'aérosols contaminés que ceux de 500 ml et moins

RECOMMANDATIONS :

Nous recommandons de ne pas utiliser des humidificateurs portatifs à air ambiant chez les usagers, **à moins d'une ordonnance médicale dans un but thérapeutique.**

Considérant les nombreuses contraintes inscrites dans la littérature, si un humidificateur portatif à air ambiant est prescrit, nous recommandons que l'utilisation soit encadrée par les bonnes pratiques :

- Privilégier les humidificateurs à petit volume (plus petit que 500 ml)
- Privilégier l'utilisation de l'eau distillée. Si non disponible, utiliser de l'eau du robinet
- Poser l'humidificateur sur une surface plane à une distance d'environ 122 cm (4 pieds) du lit de l'utilisateur
- Procéder au nettoyage/désinfection minimalement une fois par semaine

- Changer les filtres régulièrement, selon les recommandations du fabricant

Procédure d'entretien quotidien :

- Vider le réservoir dès l'arrêt de l'humidificateur
- Laisser sécher à l'air libre
- Remplir le réservoir seulement au moment de l'utilisation

Procédure de nettoyage/désinfection hebdomadaire:

- Vider l'eau du réservoir
- Mettre des gants
- Frotter avec un linge imbibé ou une lingette de peroxyde d'hydrogène
- Répéter l'étape précédente avec un nouveau linge imbibé ou une nouvelle lingette de peroxyde d'hydrogène
- Laisser agir selon le temps de contact du produit utilisé
- Rincer avec l'eau du robinet
- Assécher avec un linge doux et propre
- Retirer les gants et effectuer une hygiène des mains
- Remplir le réservoir seulement au moment de l'utilisation

Références

Agence de la santé publique du Canada. (2010). *Guide de prévention de la pneumonie associée aux soins de santé.*

Récupéré sur Agence de la santé publique du Canada:

https://publications.gc.ca/collections/collection_2012/aspc-phac/HP40-54-2010-fra.pdf

Centers for Disease Control and Prevention (CDC). (2019). *Guidelines for Environmental Infection Control in Healthcare Facilities. Recommendations of Healthcare Infection Control Practices Advisory Committee (HIPAC).* Récupéré sur U.S Centers for Disease Control and prevention: https://www.cdc.gov/infection-control/media/pdfs/guideline-environmental-h.pdf?CDC_AAref_Val=https://www.cdc.gov/infectioncontrol/pdf/guidelines/environmental-guidelines-P.pdf

MSSS. (2015). *Guide d'intervention - La légionellose.* Récupéré sur Ministère de la santé et des services sociaux:

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-271-03W.pdf>

Public Health Ontario. (2017). *Evidence Brief: Humidifier use in health care.* Récupéré sur Public Health Ontario:

https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/E/2017/eb-humidifier-hc.pdf?la=en&rev=3328cd988b364eb2823c1475cd4dcf3a&sc_lang=fr&hash=ED34F7A018CAF3300BC2E8E27544FEEE

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/produits-menagers/humidificateurs-vapeur-froid.html>

Santé Canada. (2012). *Votre santé et vous. Humidificateur à vapeur froide.* Récupéré sur Gouvernement du Canada:

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/produits-menagers/humidificateurs-vapeur-froid.html>

Santé Canada. (2019). *Legionella.* Récupéré sur Gouvernement du Canada: <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/legionella.html>

Société de l'asthme du Canad. (2017). *Les humidificateurs et les vaporisateurs.* Récupéré sur Asthma Society of

Canada: https://asthma.ca/wp-content/uploads/2017/08/asthma_humidifiers_vaporizers2_fr.pdf